

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 527 012

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 82 08744

(54) Adaptateur vidéo.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). H 01 P 5/00; H 04 N 5/782.

(22) Date de dépôt..... 13 mai 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 46 du 18-11-1983.

(71) Déposant : Société dite : ATELIERS SANDVALE, SARL. — FR.

(72) Invention de : Rodolphe Sandmann.

(73) Titulaire :

(74) Mandataire : Pierre Nuss, conseil en brevets,
10, rue Jacques-Kablé, 67000 Strasbourg.

La présente invention concerne le domaine des dispositifs de connexion entre magnétoscopie et téléviseur et permettant des opérations d'enregistrement ou de reproduction, et a pour objet un adaptateur vidéo destiné à cet effet.

Actuellement, la connexion entre un téléviseur et un magnétoscope en vue de l'enregistrement, ou entre deux magnétoscopes est généralement effectuée au moyen de cordons de raccordement présentant à leurs extrémités des connecteurs. Cependant, l'utilisation de tels cordons ne permet qu'une seule opération, et tout changement d'opération, par exemple le passage d'un enregistrement à une reproduction, nécessite une modification des connexions, soit au moyen d'un deuxième cordon, soit par déconnexion et reconnexion du cordon.

La présente invention a pour but de pallier ces inconvénients.

Elle a, en effet, pour objet un adaptateur vidéo caractérisé en ce qu'il est constitué par un socle à 6 broches pour le branchement direct sur un téléviseur ou sur un adaptateur analogue au moyen d'un cordon intermédiaire 6 broches/6 broches, et qui est muni d'un circuit imprimé, et par deux paires de cordons munis chacun d'un connecteur, chaque paire étant destinée à un ensemble entrée-sortie, respectivement du son et de l'image, ces cordons étant soudés sur le circuit imprimé du socle.

L'invention sera mieux comprise grâce à la description ci-après, qui se rapporte à un mode de réalisation préféré, donné à titre d'exemple non limitatif, et expliqué avec référence au dessin schématique annexé, dont la figure unique est une vue en plan d'un adaptateur conforme à l'invention.

L'adaptateur vidéo représenté au dessin annexé est constitué d'un socle 1 à 6 broches permettant le branchement direct sur un téléviseur ou sur un cordon intermédiaire, et qui est muni d'un circuit imprimé 2, et par deux paires de cordons 3, qui sont pourvus chacun d'un connecteur 4 de branchement sur un magnétoscope. Ces paires de cordons 3 sont prévues chacune pour former un

ensemble entrée-sortie respectivement pour le son et l'image, et chaque cordon 3 est soudé sur le circuit imprimé 2 du socle 1.

5 Le circuit imprimé 2 permet la modulation du son et/ou de l'image, en fonction de l'appareil auquel est relié l'adaptateur, au moyen de composants électro-
10 niques tels que des résistances, et analogues.

Conformément à une autre caractéristique de l'invention, le socle 1 peut avantageusement être
15 équipé d'un inverseur du branchement du circuit imprimé 2. Il est ainsi possible de réaliser une copie de bande à bande par simple actionnement dudit inverseur.

Grâce à l'invention, il est possible de réaliser un branchement définitif de l'adaptateur sur le magné-
20 toscope pour réaliser toutes les opérations, à savoir l'enregistrement par branchement direct ou la copie par branchement sur un adaptateur analogue inversé d'un autre magnétoscope. En outre, il est également possible de réaliser l'économie d'un nombre relativement
25 important de câbles de connexions usuels actuellement et spécifiques chacun à une utilisation donnée.

L'adaptateur vidéo conforme à l'invention peut être relié à un téléviseur, à un magnétoscope ou à un
30 moniteur au moyen d'un cordon de raccordement muni de connecteurs à 6 broches, ou encore au moyen d'un adaptateur de péritélévision sans nécessiter de déconnexion.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté au dessin
annexé. Des modifications restent possibles, notamment
35 du point de vue de la constitution des divers éléments, ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

- R E V E N D I C A T I O N S -

1. Adaptateur vidéo caractérisé en ce qu'il est
constitué par un socle (1) à 6 broches pour le branchement
direct sur un téléviseur ou sur un adaptateur analogue
5 au moyen d'un cordon intermédiaire 6 broches/6 broches,
et qui est muni d'un circuit imprimé (2), et par deux
paires de cordons (3) munis chacun d'un connecteur (4),
chaque paire étant destinée à un ensemble entrée-sortie,
respectivement du son et de l'image, ces cordons (3)
10 étant soudés sur le circuit imprimé (2) du socle (1).

2. Adaptateur suivant la revendication 1, caractéri-
sé en ce que le socle (1) peut avantageusement être
équipé d'un inverseur du branchement du circuit imprimé (2).

PL. UNIQUE

